



MAIRIE DE SAINT-BAUZILE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

Séance du 8 juin 2017

Nombre de membres en exercice: 15

Présents : 13

Votants: 14

L'an deux mille dix-sept et le huit juin, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC

Sont présents: Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Natacha GROSSO, Danièle GALLIERE, Valérie VAN OORTEGEM, Patrice DURAND, Désiré ROPERS, Jean-Christophe DEPOISIER, Franck FONADE, Valérie PRADEILLES, Samuel CALDIER

Représentés: Geneviève TUFFERY représentée par Georges GAUCH

Excusés: Sabine GINGEMBRE

Absents:

Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Le Compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1/ Location de l'ancienne école du Falisson : Suite au départ de son locataire, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement à un nouvel occupant pour un loyer mensuel de 507,20€. Une délibération est prise à l'unanimité.

2/ Location du petit jardin communal : Suite à un changement de locataire, le conseil municipal décide de louer le jardin communal à un nouveau locataire avec reconduction du loyer pour un montant de 10,00€ annuels. Les frais d'abonnement de compteur et la consommation de l'eau sont à la charge du locataire. Une délibération est prise à l'unanimité.

3/ Sollicitation de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité auprès d'ENEDIS : Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le versement par ENEDIS à la commune d'une redevance de 200.00€ pour occupation du domaine public pour l'année 2017. Une délibération est prise à l'unanimité.

4/ Adhésion contrat "groupement d'achat énergie" SDEE : Afin de profiter de tarifs préférentiels, la commune décide d'adhérer au groupement d'achat de l'énergie électrique du SDEE de la Lozère, qui inclut les contrats supérieurs à 36 kVA (correspondants aux tarifs dérèglementés) et l'alimentation des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Une délibération est prise à l'unanimité.

5/ Aire de covoiturage (aménagement, répartition des charges) : Le Département de la Lozère a sollicité la commune pour la création d'une aire de covoiturage. La commune décide d'aménager un espace de 4 nouvelles places de parking devant les commerces, dont 3 seront identifiées « aire de covoiturage ». Les frais d'étude et de financement des travaux seront intégralement pris en charge par le Conseil Départemental. Une carte sera disponible auprès du Département pour identifier l'ensemble des aires de covoiturage en Lozère. Une délibération est prise à l'unanimité.

6/ Groupement de commande carburants Cœur de Lozère : Le Conseil Municipal décide d'intégrer le groupement de commande de la communauté de communes cœur de Lozère pour la fourniture de carburants afin d'avoir des prix négociés. Une délibération est prise à l'unanimité.

Questions diverses :

- **Intégration des voies privées dans le domaine public :** Monsieur le Maire propose de réaliser un cahier des charges de définition des exigences techniques des voiries et réseaux des lotissements avant leur intégration dans le domaine communal.
- **Organisation élections législatives :** Un point est fait sur le déroulement des scrutins législatifs des 11 et 18 juin 2017.
- **Extinctions de l'éclairage public :** Des essais d'extinction de l'éclairage public seront effectués très prochainement sur la commune :
 - **en été : de 1h00 à 5h00**
 - **en hiver : de 00h00 à 6h00**

Cette extinction permettrait le financement du remplacement des points d'éclairages publics par des équipements à leds plus performants et de ce fait, de réaliser des économies.

- **Saison touristique :** Monsieur Georges Gauch propose l'organisation de mise en place de permanences du camping avec les élus volontaires sur les week-ends estivaux. Pour lancer la saison estivale, un apéritif est proposé aux habitants le dimanche 2 juillet à partir de 11h30 au camping « Les Berges du Bramont ».
- **Point sur les travaux :** Monsieur Raymond Chaptal présente les travaux réalisés récemment sur la commune :
 - Finition de l'abri-moto du camping et ajout d'un point lumineux
 - Entretien du cimetière
 - Débouchage de l'égout à la station des Fonts
 - Débouchage des sanitaires de l'école de Rouffiac
 - Coupe des espaces verts dans les villages
 - Remise en état d'un abri à conteneur d'ordures ménagères suite à un accident
 - Fabrication de deux rampes accessibilité handicapés aux sanitaires du camping
 - Peinture à la salle du camping
- **Temps d'activités périscolaires :** Dans l'attente de la parution du décret, le Conseil Municipal prend un accord de principe pour suivre la décision du prochain Conseil d'Ecole, et revenir, le cas échéant, à la semaine de 4 jours en 2017 ou 2018.
- **Problème des poubelles :** Les membres du Conseil déplorent les incivilités constatées au point de recyclage depuis plusieurs mois. Le Conseil va se pencher sur les solutions envisageables.
- **Banc public :** Afin de permettre l'utilisation du banc public situé sur la voie communale n°6, il est décidé d'aménager en régie l'accès à celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.